

# Gestion du risque

## Survol de la gestion du risque

### Objectifs en matière de gestion du risque

La Banque Scotia a comme objectif de gérer les risques liés à ses activités de façon à créer et à protéger la valeur revenant à l'actionnaire. Dans l'exercice de ses diverses activités, la Banque se trouve exposée à quatre types de risques importants : le risque de crédit, de marché, de liquidité et d'exploitation.

### Approche en matière de gestion du risque

L'approche que préconise la Banque à l'égard de la gestion du risque tient dans les sept principes suivants :

- Approbation par le conseil d'administration des stratégies en matière de risque, des politiques et des plafonds
- Vaste diversification du risque accepté dans les portefeuilles de la Banque
- Systèmes éprouvés de cotation du risque pour chaque client et chaque ligne of crédit
- Examen continu du profil de risque de chaque dossier client et chaque portefeuille
- Processus indépendants d'examen, d'analyse et d'évaluation de tous les secteurs d'activité dans lesquels ces risques sont assumés
- Établissement d'un équilibre entre le risque et le rendement, notamment l'allocation du capital aux secteurs d'activité et aux portefeuilles, compte tenu des profils de risque
- Examen complet par des vérificateurs internes de chaque risque et portefeuille qui soumettent un rapport indépendant au Comité de vérification du conseil d'administration

Les procédés de gestion du risque de la Banque sont structurés de manière à simplifier la reconnaissance et la mesure des risques dans ses diverses activités commerciales, à énoncer les stratégies, les lignes directrices et les mécanismes de contrôle en matière de gestion du risque et, à maintenir ces risques en deçà des plafonds établis par le conseil d'administration et mis en oeuvre par les comités de la haute direction décrits ci-dessous.

## Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte qui découle des activités de prêt de la Banque du fait que l'un de ses clients omette d'honorer ses engagements en matière de remboursement. Ce risque se retrouve également dans les portefeuilles de financement, d'investissement et de négociation de la Banque, là où, en somme celle-ci s'expose à des manquements de la part des contreparties qui doivent respecter à son égard, soit des engagements de remboursement, soit d'autres obligations.

### Processus d'octroi de crédit

La gestion du risque de crédit obéit aux politiques et aux normes que le Conseil d'administration a définies, et qu'il passe en revue au moins une fois l'an. De surcroît, le conseil d'administration examine régulièrement la qualité des principaux portefeuilles, fixe tous les plafonds importants et revoit tous les crédits de plus grande envergure.

Il appartient au Comité des politiques en matière de crédit d'examiner les politiques, les normes et les plafonds en vertu desquels se fait la gestion du risque et de soumettre à l'approbation du Conseil tous les changements qu'il juge bon d'apporter à l'occasion. Ce Comité procède également à un examen détaillé du risque assumé dans chaque portefeuille individuel.

L'octroi de prêts aux grandes entreprises et au secteur commercial est hautement centralisé. Chaque fois qu'il est question d'accorder un prêt à un client donné, la proposition est soumise à une analyse visant à établir la cote de solvabilité du client en question. Avant l'octroi d'un prêt, un service de crédit indépendant du secteur d'activité du client procède à une analyse de la demande de prêt et soumet ensuite ses recommandations. Toutes les décisions importantes en matière de prêt sont référées à l'un ou l'autre des quatre comités de la haute direction. Les demandes de prêt de plus grande importance sont soumises au Comité des politiques en matière de crédit et, dans certains cas, au Conseil d'administration. Les décisions, dans chacun des cas, sont prises de manière à respecter en tout temps les politiques et les plafonds de crédit que la Banque a établis.

### Conseil d'administration

Examine et approuve les stratégies, les politiques, les normes et les principaux plafonds en matière de gestion du risque

### Comités de la haute direction

Le **Comité des politiques en matière de crédit** examine les principaux risques ainsi que les politiques adoptées pour les atténuer, puis règle les problèmes relatifs aux risques que lui présentent les Comités de crédit principaux et le Comité de gestion du risque de marché.

Le **Comité de gestion du passif** fournit une orientation stratégique en ce qui concerne la gestion du risque global de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de liquidité et des décisions liées aux portefeuilles détenus à des fins de négociation et de placement.

Les **Comités de crédit principaux** sont responsables de l'octroi de prêts autres qu'aux particuliers à l'intérieur des limites prescrites et de l'élaboration de règles de fonctionnement ainsi que des lignes directrices touchant la mise en application des politiques de crédit. Des comités distincts couvrent les contreparties relatives aux secteurs d'activité suivants : crédit commercial, opérations internationales, clientèles grandes entreprises et banque d'investissement.

Le **Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques** supervise et fixe les normes des procédés de gestion du risque de marché et du risque de liquidité au sein de la Banque, notamment en ce qui concerne l'examen et l'approbation des nouveautés au chapitre des produits, les plafonds, les pratiques et les politiques se rattachant aux activités principales de négociation et de trésorerie de la Banque.

Le **Comité du risque de négociation de Scotia Capitaux** évalue et surveille de façon continue le risque de marché global et les mécanismes de contrôle du risque, de même que les questions de risque de crédit et de conformité liées aux activités de négociation.

Les décisions touchant les crédits aux particuliers et aux petites entreprises sont prises à l'aide de modèles perfectionnés de cotation auxquels les succursales et les centres de service à la clientèle ont recours pour prendre leurs décisions. Ces modèles font continuellement l'objet d'un examen complet pour assurer la validité de leurs paramètres. Tout projet de changement, soit à ces modèles soit à leurs paramètres, doit être soumis à un service de crédit indépendant du secteur d'activité en cause, qui en fait l'analyse et soumet ses recommandations au comité approprié de la haute direction pour approbation.

La Banque utilise des techniques avancées de modélisation qui lui permettent d'évaluer les risques assumés dans les divers portefeuilles, de même que les covariances éventuelles des risques de tous les portefeuilles. Ces techniques d'analyse qui font appel à des sources de données indépendantes, concourent à l'évaluation des risques globaux assumés dans les portefeuilles de crédit de la Banque. Ces techniques d'analyse permettent aussi de déterminer s'il y a lieu de modifier les politiques ou les plafonds de crédit.

Dans le cas des grandes entreprises et des comptes commerciaux, une fois le prêt accordé, les membres du personnel du secteur d'activité et du service de crédit suivent de près la situation financière de l'entreprise, à la recherche de signes de détérioration précurseurs de l'inaptitude de l'emprunteur à respecter ses engagements à l'endroit de la Banque. De plus, on procède, au moins une fois l'an, à un examen complet de chaque dossier client ainsi qu'à une analyse du risque qu'il comporte. Cet examen porte sur le risque de crédit global, notamment sur les swaps, les lettres de crédit et les autres instruments hors bilan. Les examens sont plus fréquents lorsque le prêt comporte un niveau de risque supérieur.

## Diversification des risques

Les politiques et les plafonds de crédit de la Banque sont structurés de façon à donner une vaste diversification aux divers types de risques de crédit. Des plafonds sont fixés pour réduire les risques liés à chaque emprunteur, à des secteurs d'activité particuliers et à des pays donnés ainsi qu'à des types particuliers de prêts. Des plafonds sont fixés pour l'ensemble des risques par catégorie de cotation des risques au sein de chaque secteur d'activité.

La Banque continue de faire des examens périodiques de chacun des secteurs qui entrent dans la diversification de ses types de prêt, que ce soit des industries ou des pays, afin de s'assurer

de bien repérer les difficultés éventuelles que ces prêts peuvent poser et de prendre les mesures qui s'imposent à leur égard.

Les portefeuilles de crédit de la clientèle privée font l'objet d'examen mensuels qui servent à mieux circonscrire toute nouvelle tendance dans la qualité du crédit. La cote de solvabilité des emprunteurs individuels est évaluée à l'aide des modèles de cotation et grâce à une analyse interne des caractéristiques prédictives. Ces procédés concourent à établir dans quelle mesure l'engagement de crédit doit ou non être rajusté.

La Banque procède à des examens continus des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et de prêts commerciaux afin de déceler les secteurs d'activité à risques. Les risques auxquels s'expose la Banque par catégorie d'emprunteur sont indiqués au tableau 16 de la page 37.

Un des secteurs d'activité qui a éprouvé une certaine tension au cours de l'exercice 2001, a été celui des télécommunications et de la câblodistribution. Le risque de la Banque dans ce secteur s'est élevé au total à 4,8 milliards de dollars au 31 octobre 2001, dont une tranche de 1,7 milliard de dollars provenait des clients ayant une cote élevée de solvabilité. Une autre tranche de 1,4 milliard de dollars des prêts émanait des exploitants réglementés de la câblodistribution ayant des flux de trésorerie stables. Le risque auquel sont exposés les sociétés de téléphonie cellulaire et autres sociétés de communication sans fil s'est élevé à 0,8 milliard de dollars. Le montant net des prêts douteux dans ce portefeuille était peu élevé, s'établissant à 95 millions de dollars à la fin de l'exercice.

De même, les événements du 11 septembre 2001 ont eu des conséquences néfastes sur les secteurs d'activité touchant les assurances, le transport aérien, les hôtels et les loisirs. Le risque total de la Banque dans ces secteurs n'était que 2,3 % du total des prêts et des acceptations. Notre portefeuille se compose principalement de sociétés de plus grande envergure qui disposent d'excellentes rentrées de fonds et qui ont accès aux marchés financiers, ce qui, par voie de conséquence, leur permet de contrer les effets du ralentissement économique actuel. Nous ne prévoyons donc pas subir une perte importante du fait des risques que nous assumons dans ces secteurs.

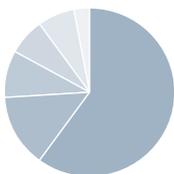
Les risques que court la Banque dans certains pays font l'objet d'examen réguliers qui visent également à détecter des régions vulnérables.

L'Argentine qui est aux prises avec une récession amorcée en 1998 s'est vu accorder une attention toute particulière au cours de l'exercice. Dans ce contexte, les marchés financiers de l'Argentine ont connu des périodes d'extrême volatilité avec des taux d'intérêt se hissant à des niveaux exceptionnellement élevés. Vers la fin de l'année, le gouvernement argentin a annoncé le lancement d'une initiative volontaire d'échange de dette dans le but d'alléger le fardeau qui pèse sur ses flux de trésorerie. Ce programme d'échange vient s'ajouter aux mesures s'inscrivant dans le cadre d'une politique globale qui, collectivement, vise à réduire les taux d'intérêt, restaurer la cote de solvabilité du pays et jeter les bases nécessaires à une croissance économique. Cependant, il y a une profonde incertitude qui plane sur la réalisation de ces événements, et la Banque risquant de ce fait d'y subir une perte, surveille attentivement leur évolution.

Les résultats des examens effectués dans ces secteurs et ces pays font l'objet de rapports périodiques qui sont soumis au Conseil d'administration. Les recommandations sont faites dans le but de restreindre les activités dans des secteurs susceptibles

### Diversification équilibrée au Canada et à l'échelle internationale

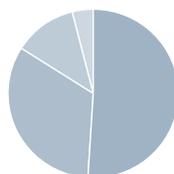
prêts et acceptations, à l'exclusion des conventions de revente, septembre 2001



60 % Canada  
14 % États-Unis  
9 % Amérique latine  
7 % Antilles  
7 % Europe/Moyen-Orient  
3 % Asie

### ... ainsi que dans les prêts aux ménages et les prêts aux entreprises

prêts et acceptations, à l'exclusion des conventions de revente, septembre 2001



51 % Prêts aux entreprises  
33 % Prêts hypothécaires à l'habitation  
12 % Prêts aux particuliers  
4 % Prêts aux institutions financières et aux administrations publiques

de poser des problèmes et de hausser les plafonds dans les domaines où le rapport risque-avantage indique des occasions d'affaires intéressantes.

## Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des cours du marché et de leur degré de volatilité; il est attribuable aux activités de financement, de placement et de négociation de la Banque.

<b>Financement</b>	<b>Placement</b>	<b>Négociation</b>
- risque de taux d'intérêt	- risque de taux d'intérêt	- risque de taux d'intérêt
- risque de change	- risque de change	- risque de change
	- risque lié aux actions	- risque lié aux actions
		- risque lié aux marchandises

Le risque de taux d'intérêt survient lorsqu'il n'y a pas de concordance entre des positions susceptibles d'être touchées par un redressement des taux d'intérêt au cours d'une période donnée. Le risque de taux d'intérêt comprend également des variations dans les écarts de crédit, qui représentent la prime que le marché fait payer pour les différences dans la qualité générale ou particulière de crédit et dans les liquidités. Le risque de change de la Banque découle des activités de négociation ainsi que des revenus provenant des filiales étrangères et des placements dans celles-ci. Le risque de marché survient également lorsque la Banque est exposée aux variations des cours pratiqués pour des biens tels que les métaux précieux et communs, les titres à revenus fixes et les actions.

Le conseil d'administration fixe les politiques et les normes en vertu desquelles le risque de marché est régi, et les passe en revue au moins une fois l'an. C'est également le conseil qui approuve les plafonds clés relatifs au risque et qui examine régulièrement les risques ainsi que le rendement des divers secteurs d'activité.

À la lumière des politiques et plafonds établis par le conseil d'administration, le Comité de gestion du passif (CGP) et le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques (CGRMAP) assurent la surveillance des diverses activités qui exposent la Banque au risque de marché. Le CGP s'intéresse surtout au processus de gestion de l'actif et du passif, qui porte sur les activités de financement et de placement. Il revient au CGRMAP d'approuver les nouveaux produits et plafonds ainsi que les nouvelles pratiques en matière de négociation, de financement et de placement. Tous les plafonds relatifs au risque de marché sont passés en revue au moins une fois l'an.

### Mesure des risques

Étant donné qu'aucune statistique de risque ne peut, à elle seule, donner la pleine mesure de tous les aspects du risque de marché, la Banque a recours à diverses techniques pour cerner, mesurer et contrôler les risques qu'elle assume dans ses différentes activités. Les principales mesures du risque de marché sont exposées sommairement ci-dessous.

#### Valeur à risque

La Valeur à risque (VAR) est une estimation de la perte éventuelle qui pourrait, à un seuil de confiance donné, découler du maintien d'une position pendant une période déterminée. Pour la comptabilisation des activités de négociation, la VAR est

calculée chaque jour à un seuil de confiance de 99 % pour des périodes de détention de un jour et de dix jours, à l'aide de simulations historiques fondées sur 300 jours de données du marché. La VAR sert également à évaluer les risques découlant de certains portefeuilles de financement et de placement. La Banque procède régulièrement à des analyses structurées en vue de garantir l'exactitude et la qualité de la VAR.

#### Tests de résistance au stress

La VAR mesure les pertes éventuelles sur des marchés normalement animés. Les tests de résistance au stress servent, quant à eux, à évaluer l'incidence sur les portefeuilles de valeurs détenues à des fins de négociation, de mouvements anormalement amples sur le marché et de périodes d'inactivité prolongées. Le programme de tests de résistance au stress est conçu de manière à désigner les principaux risques et à faire en sorte que le capital de la Banque puisse aisément absorber les pertes éventuelles résultant d'un stress donné. La Banque soumet chaque mois ses portefeuilles de négociation à plus de 200 scénarios de stress. Elle procède également à certains tests de résistance au stress sur une base quotidienne. À l'occasion, elle recourt à des scénarios de résistance au stress pour évaluer l'intégrité de son portefeuille de placements en utilisant des tests de résistance fondés sur des cas précis du marché.

#### Analyse de sensibilité et modèle de simulation

L'analyse de sensibilité permet d'évaluer l'effet de l'évolution des taux d'intérêt sur le revenu courant et sur la valeur économique de l'actif et du passif. Cette analyse s'applique à l'échelle mondiale aux activités d'exploitation que la Banque mène dans les principales monnaies. Les modèles de simulation permettent à la Banque d'évaluer le risque de taux d'intérêt à la lumière de divers scénarios échelonnés dans le temps. Les modèles tiennent compte d'hypothèses relatives à la croissance, à la composition des affaires nouvelles, à l'évolution des taux d'intérêt, à la courbe de rendement, aux options rattachées aux produits, aux échéances et à d'autres facteurs. Les modèles de simulation sous différents scénarios sont particulièrement importants pour gérer le risque inhérent aux produits de dépôt, de prêt et de placement que la Banque offre à sa clientèle privée.

#### Analyse des écarts

On a recours à l'analyse des écarts surtout pour mesurer la sensibilité aux taux d'intérêt. Il existe un écart sensible au passif lorsque davantage d'éléments de passif que d'éléments d'actif sont soumis à des fluctuations de taux dans une période donnée.

### Activités de financement et de placement

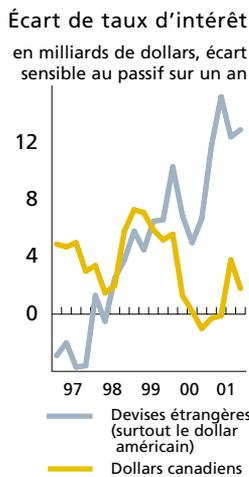
Les procédés de gestion de l'actif et du passif de la Banque portent essentiellement sur la mesure, la gestion et le contrôle du risque de marché découlant des activités de financement et de placement de la Banque. Le Comité de gestion du passif se réunit chaque semaine pour passer les risques en revue, tirer profit des occasions d'affaires et évaluer le rendement.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découlant des activités de financement et de placement de la Banque est contrôlé par les plafonds de sensibilité globaux que le conseil d'administration autorise chaque année. Ces plafonds servent à contrôler le risque auquel sont assujettis le revenu et la valeur économique. La Banque utilise des plafonds d'écart pour gérer le risque de taux d'intérêt

lié aux diverses devises. Elle a recours par ailleurs à l'évaluation des écarts, à des modèles de simulation, à l'analyse de sensibilité et à la VAR pour évaluer les risques et à des fins de planification.

Au cours de l'exercice 2001, les banques centrales ont continué de réduire les taux d'intérêt pour contrer la détérioration de l'économie mondiale. En prévision des mesures des banques centrales, la Banque Scotia a décidé d'accroître ses écarts sensibles au passif. Le graphique ci-contre atteste que l'écart sensible au passif sur un an de la Banque (en dollars canadiens) s'est accru constamment durant l'exercice. La Banque a également profité des augmentations des écarts sensibles au passif de la plupart des devises et en particulier du dollar américain. La position de la Banque a donné lieu à un accroissement de la marge sectorielle tant en dollars canadiens qu'en dollars américains.



Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt à la fin de l'exercice 2001, une hausse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt, pour toutes les devises et toutes les échéances, aurait pour effet de faire baisser le revenu net après impôts d'environ 63 millions de dollars au cours des 12 prochains mois. Pendant l'exercice écoulé, ce chiffre a varié entre 51 millions de dollars et 107 millions de dollars. Le même choc réduirait la valeur actuelle de l'actif net de la Banque d'environ 549 millions de dollars (contre 371 millions de dollars en 2000).

### Risque de change

Le risque de change découlant des placements de la Banque dans des filiales étrangères et de ses opérations de change est assujéti aux plafonds autorisés par le conseil d'administration. Le Comité de gestion du passif examine et gère l'exposition à ce risque.

### Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions découle des activités de placement de la Banque et ce risque est contrôlé par des plafonds qui sont autorisés chaque année par le conseil d'administration. Les placements sont effectués en actions ordinaires et en actions privilégiées, et se composent également d'un portefeuille diversifié de fonds gérés par des tiers. Les actions privilégiées sont détenues surtout pour produire des rendements après impôts intéressants alors que les autres placements sont détenus essentiellement à des fins d'appréciation du capital.

### Activités de négociation

Dans l'application de ses politiques, procédés et contrôles à l'égard de ses activités de négociation, la Banque Scotia cherche à établir un équilibre entre l'exploitation rentable des occasions de négociation et la gestion de la volatilité des gains, dans un cadre de pratiques saines et prudentes. Les activités de négociation sont axées sur le client, mais prévoient aussi les besoins en capitaux propres de la Banque. Les principaux risques sont notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque lié aux actions et le risque lié aux marchandises. Ces différents risques sont soumis aux mêmes procédés et contrôles que ceux qui sont exposés ci-dessous.

Dans son évaluation quotidienne des activités de négociation, la haute direction s'en remet à une gamme complète de systèmes de mesure et de contrôle. Toutes les activités de négociation sont assujétiées à des plafonds explicites, fixés selon la devise, le type d'instrument, la position et l'échéance. Les portefeuilles sont évalués au moins une fois par jour à la valeur du marché, et les évaluations font l'objet d'un examen régulier de la part de spécialistes indépendants.

Le personnel affecté au service administratif et les unités de gestion du risque procèdent à des examens indépendants et présentent des comptes rendus sur tous les aspects des activités de négociation. Ils soumettent à l'évaluation des services compétents et de la haute direction des rapports quotidiens sur les profits et pertes, la VAR et la conformité aux plafonds établis. Les unités indépendantes de la gestion du risque se chargent d'examiner périodiquement les modèles et les évaluations. Elles exécutent également des tests de résistance au stress, des analyses de sensibilité et des calculs de la VAR, passent en revue les nouveaux produits et participent à leur élaboration.

Le conseil d'administration approuve chaque année les plafonds globaux de la VAR et des tests de résistance au stress pour les portefeuilles de négociation de la Banque, et il revoit ces mesures tous les trimestres. Le Comité de gestion du risque de marché et d'application des politiques fixe aussi les plafonds de la VAR par secteur d'activité et examine cette composante mensuellement. Pour l'exercice 2001, la moyenne globale de la VAR sur 10 jours s'est élevée à 21,0 millions de dollars, variant de 12,3 millions de dollars à 32,6 millions de dollars. En 2000, elle était en moyenne de 23 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous illustre l'importance relative des facteurs de risque associés au portefeuille de négociation de la Banque. La VAR de l'ensemble de la Banque est inférieure à 63 % de la somme des facteurs de risque individuels en raison de la diversification du portefeuille et des effets de corrélation. Au cours de l'exercice 2001, le risque de marché de la Banque était dominé par le risque de taux d'intérêt et le risque lié aux actions.

VAR en fonction des facteurs de risque

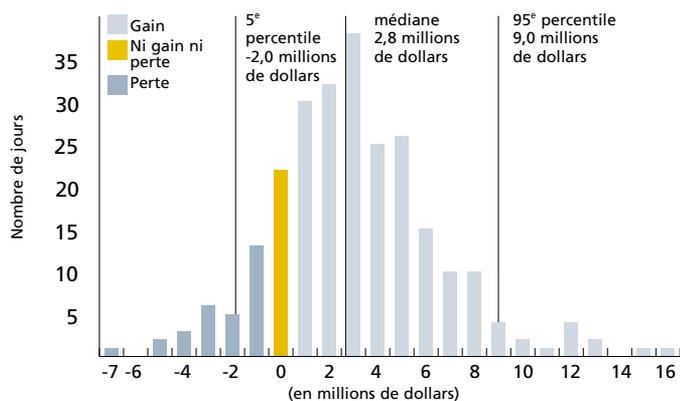
Facteur de risque	Moyenne de la VAR (en millions de dollars)
Taux d'intérêt	13,45
Actions	13,68
Change	3,90
Marchandises	2,33
VAR pour l'ensemble de la Banque	21,00

Bien que le revenu ait augmenté considérablement, l'activité de négociation n'a pas connu un accroissement du risque de marché. L'histogramme reproduit ci-dessous indique la distribution du revenu net de négociation par jour pour l'exercice 2001. Le revenu quotidien moyen de négociation était de 2,8 millions de dollars, soit une hausse appréciable par rapport au revenu moyen de 1,9 million de dollars pour l'exercice 2000. Cette augmentation du revenu de négociation est due à la position enviable que la Banque détenait durant une année où la volatilité du marché était à la hausse, de même qu'au fait que la Banque ait réussi à offrir des solutions structurées de financement et de couverture à sa clientèle grandes entreprises. Ces opérations structurées peuvent être importantes et faire appel à des combinaisons de fonds et de produits dérivés. Le risque résiduel de marché de la Banque dans ces contrats est

généralement peu élevé, et les rendements qu'elle gagne proviennent de l'expérience en structuration qu'elle procure ainsi que du risque de crédit qu'elle assume. En procédant à des contrôles rigoureux, elle s'assure que ces contrats reçoivent toute l'attention nécessaire pour repérer et traiter les risques liés au crédit, au marché, aux législations, à la fiscalité et autres. Les divers comités de gestion du risque participent au processus d'examen et d'autorisation de ces contrats.

### Faible variabilité des revenus de négociation

Période terminée le 31 octobre 2001



Par suite des événements tragiques survenus le 11 septembre 2001 aux États-Unis, les activités de négociation avaient été suspendues sur les principaux marchés pour des périodes allant de un à plusieurs jours. De plus, les locaux de la Banque à New York étaient devenus inaccessibles. À mesure que l'on procédait à la réouverture des marchés, la Banque a veillé à garder ses activités de négociation au minimum et elle s'est attachée à réduire les risques. Elle a maintenu ses capacités de mesure du risque et de surveillance durant toute la période et a fait en sorte que l'on puisse repérer les principales positions de risque et faire un compte rendu à leur sujet. En raison de la vaste diversification des risques assumés dans les comptes de négociation, la rentabilité de la Banque n'a pas été touchée de manière importante à la suite de ces événements.

### Produits dérivés

La Banque recourt aux produits dérivés pour gérer le risque de marché lié à ses activités de financement et de placement, et pour réduire le coût de son capital. Elle fait appel à plusieurs types de produits pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Elle a aussi recours à des contrats de change à terme, à des swaps et à des options pour gérer le risque de change. En tant que courtier, la Banque offre des produits dérivés à ses clients et négocie des positions pour son propre compte.

La Banque négocie sur une vaste gamme d'instruments tels que des swaps de taux d'intérêt et des options de même que des swaps de devises, des actions et crédit sur produits dérivés ainsi que des produits structurés plus complexes. Bien que les opérations sur produits dérivés soient assujetties aux mêmes procédés de contrôle, de présentation de l'information et d'analyse qui s'appliquent aux activités de négociation de la Banque, celle-ci utilise néanmoins d'autres contrôles et techniques analytiques pour traiter de certains risques de marché propres aux produits dérivés.

Pour contrôler le risque de crédit, la Banque établit des plafonds pour chaque contrepartie, mesure le risque à sa juste valeur actuelle, majorée pour tenir compte du risque futur, et

fait appel à des techniques d'atténuation du risque comme la compensation et le nantissement en garantie. Le portefeuille de produits dérivés de la Banque se compose principalement d'instruments à court terme conclus avec des contreparties de grande qualité. Plus de 90 % du montant du risque de crédit découlant des opérations sur produits dérivés de la Banque se rapporte à des contreparties de grande qualité, légèrement en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice écoulé, la Banque a donné davantage d'envergure à des activités de crédit sur produits dérivés. Les crédits sur produits dérivés peuvent être associés à la valeur d'un instrument de crédit sous-jacent tel qu'une obligation ou un prêt, ou peuvent être structurés de manière à n'être versés que dans des cas précis de crédit, comme un manquement à un engagement, par exemple. En tant que courtier, la Banque commercialise des crédits sur produits dérivés de même que des produits au comptant tels que des obligations et des prêts. La Banque peut recourir à des crédits sur produits dérivés pour assumer ou atténuer un risque de crédit dans la gestion de ses portefeuilles de prêt et de placement. Les questions de risque lié aux crédits sur produits dérivés telles que l'évaluation, la mesure du risque, et le modèle de risque sont analogues à celles que l'on retrouve dans d'autres produits dérivés, et elles sont soumises à l'ensemble des mêmes procédés de contrôle.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de la non-concordance des flux de trésorerie. Le processus de gestion des liquidités a pour but de placer la Banque dans une position telle qu'elle soit capable d'honorer tous ses engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. À cette fin, la Banque évalue et prévoit ses engagements de trésorerie, exerce des contrôles sur ses écarts de trésorerie, fait appel à diverses sources de financement, fixe des plafonds prudents et veille à avoir un accès immédiat à des actifs liquides. De plus, le maintien d'une cote de solvabilité élevée lui garantit l'accès rapide à des capitaux moyennant des taux et des conditions favorables. La Banque a recours à une analyse des écarts pour mesurer le risque de liquidité associé à ses principales devises et effectue des essais moyennant des scénarios, qui lui permettent d'évaluer ses hypothèses en matière de liquidité ainsi que son aptitude à maintenir son exploitation sous la contrainte.

Le conseil d'administration approuve chaque année les plafonds destinés à contrôler l'écart cumulatif net dans le monde entre les flux de trésorerie sensibles au passif de la Banque et les actifs liquides de base minimaux qu'il convient de maintenir pour les principales monnaies. Le Comité de gestion du passif évalue chaque semaine le profil de liquidité de la Banque.

Des dispositifs d'intervention font partie intégrante des plans de reprise des activités de la Banque. Malgré le bouleversement causé par les événements tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis dans les activités mondiales de la Banque, celle-ci a continué de respecter en temps utile ses engagements en matière de liquidité.

### Financement

La Banque Scotia mise sur une vaste gamme de sources de financement et se fixe des plafonds prudents afin d'éviter une concentration indue. Ses principales sources de financement

Tableau 11 Écart de taux d'intérêt

	Échéant à moins de 3 mois	Échéant entre 3 et 12 mois	Échéant à plus d'un an	Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
<i>Sensibilité aux taux d'intérêt <sup>1)</sup></i>					
<i>Au 31 octobre 2001 (en milliards de dollars)</i>					
<b>Dollars canadiens</b>					
Actif	75,0 \$	14,9 \$	41,7 \$	5,6 \$	<b>137,2 \$</b>
Passif	68,5	23,2	23,9	21,6	<b>137,2</b>
Écart	6,5	(8,3)	17,8	(16,0)	
Écart cumulatif	6,5	(1,8)	16,0	-	
<b>Devises</b>					
Actif	106,9	10,4	19,0	10,9	<b>147,2</b>
Passif	126,8	3,4	3,5	13,5	<b>147,2</b>
Écart	(19,9)	7,0	15,5	(2,6)	
Écart cumulatif	(19,9)	(12,9)	2,6	-	
<b>Total</b>					
Écart	(13,4)\$	(1,3)\$	33,3 \$	(18,6)\$	
Écart cumulatif	(13,4)	(14,7)	18,6	-	
Au 31 octobre 2000					
Écart	(1,7)\$	(4,0)\$	24,1 \$	(18,4)\$	
Écart cumulatif	(1,7)	(5,7)	18,4	-	

1) Compte tenu de l'inclusion des instruments hors bilan et du montant estimatif des remboursements anticipés de prêts aux particuliers et de prêts hypothécaires. L'écart hors bilan est porté au passif.

Tableau 12 Liquidités

	2001	2000	1999	1998	1997
<i>Pour les exercices (en millions de dollars)</i>					
<b>Actifs liquides en dollars canadiens</b>					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	<b>1 062 \$</b>	648 \$	642 \$	680 \$	404 \$
Dépôts à d'autres banques	<b>1 124</b>	1 131	1 327	1 399	2 769
Valeurs mobilières	<b>25 284</b>	22 129	16 571	15 109	14 417
Prêts à vue et à moins d'un an	-	-	-	-	25
	<b>27 470</b>	23 908	18 540	17 188	17 615
<b>Actifs liquides en devises</b>					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	<b>2 147</b>	1 598	1 302	1 680	654
Dépôts à d'autres banques	<b>15 827</b>	15 368	13 844	19 141	14 347
Valeurs mobilières	<b>17 702</b>	12 058	10 229	7 531	7 200
Prêts à vue et à moins d'un an	<b>291</b>	-	-	86	-
	<b>35 967</b>	29 024	25 375	28 438	22 201
<b>Total des actifs liquides</b>					
Encaisse et dépôts à la Banque du Canada	<b>3 209</b>	2 246	1 944	2 360	1 058
Dépôts à d'autres banques	<b>16 951</b>	16 499	15 171	20 540	17 116
Valeurs mobilières	<b>42 986</b>	34 187	26 800	22 640	21 617
Prêts à vue et à moins d'un an	<b>291</b>	-	-	86	25
	<b>63 437 \$</b>	52 932 \$	43 915 \$	45 626 \$	39 816 \$
Actifs liquides en pourcentage de l'actif total	<b>22,3 %</b>	20,9 %	19,7 %	19,5 %	20,4 %

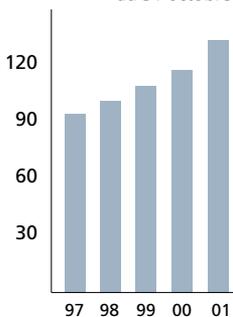
sont les capitaux propres, les dépôts de base des clientèles privée et commerciale et les dépôts de gros recueillis sur les marchés interbancaires et commerciaux. L'important réseau de succursales de la Banque Scotia au Canada et à l'étranger contribue fortement à la diversification des sources de financement et à la hausse de ses dépôts de base.

Malgré le fléchissement marqué de la courbe de rendement et la chute continue des taux d'intérêt au cours de l'exercice 2001, la Banque a continué d'attirer des dépôts à la fois des clients privés et institutionnels. Cette augmentation de l'approvisionnement en fonds peut, en grande partie, être attribuée à une migration de fonds en provenance du marché des actions.

Les programmes de titrisation de l'actif et d'émission de billets dans le public ont contribué en outre à faciliter le financement. En 2001, la Banque a titrisé des marges de crédit de particuliers d'une valeur de 1,0 milliard de dollars, a émis des euro-billets à moyen terme pour 2,5 milliards de dollars et des billets à moyen terme pour 765 millions de dollars sur le marché canadien. Elle a vendu également 600 millions de dollars de titres hypothécaires LNH à Canada Housing Trust en tant que membre du programme d'obligation hypothécaire du Canada.

La Banque profite largement de l'importance de son financement de base, qui représente actuellement la moitié de son financement total. En 2001, le financement de base a continué à croître, atteignant 134 milliards de dollars au 31 octobre 2001 (118 milliards de dollars en 2000).

**Financement de base important**  
En milliards de dollars  
au 31 octobre



## Actifs liquides

La Banque maintient d'importants avoirs en actifs liquides dont elle peut se servir pour continuer ses activités en cas de perturbations imprévues. Au 31 octobre 2001, les actifs liquides s'élevaient à 63 milliards de dollars (52,9 milliards de dollars en 2000), soit 22 % du total de l'actif (légèrement en hausse par rapport aux actifs liquides de l'exercice précédent). Ces actifs se composaient de titres à hauteur de 68 % (65 % en 2000), ainsi que d'espèces et de dépôts à hauteur de 32 % (35 % en 2000). Les avoirs des actifs dits hautement liquides doivent correspondre à une proportion minimale prescrite de l'écart entre les flux nets de trésorerie.

La Banque remet une partie de ces actifs liquides en garantie de sa participation à certains marchés et à certaines activités. Au 31 octobre 2001, l'actif total qui avait été donné en garantie s'élevait à 42,9 milliards de dollars (31,1 milliards de dollars en 2000). La majeure partie de ce montant provient des activités de rachat de titres et d'emprunt de la Banque.

## Risque d'exploitation

On entend par risque d'exploitation le risque de perte découlant de l'insuffisance ou de la défaillance des procédés, d'erreurs humaines et des systèmes à l'interne, ou encore, d'événements externes. Les pertes découlant du risque d'exploitation peuvent être rangées dans les catégories suivantes :

- Erreurs humaines ou pannes dans le traitement des opérations, y compris dans la compensation versée à des clients, et les versements effectués erronément à des tiers et dont les montants n'ont pas été recouvrés;
- responsabilité légale découlant du défaut de respecter des exigences légales ou contractuelles, y compris les normes en matière de santé et de sécurité;
- amendes et pénalités à verser par suite de l'omission de respecter des règlements ou des lois;
- pertes dues à des fraudes, vols et activités non autorisées; et
- perte ou dommage à des biens par suite de catastrophes naturelles, d'actes de terrorisme ou de guerre, ou autres accidents.

La Banque a fixé des normes générales pour l'ensemble des groupes afin de s'assurer d'une bonne analyse et d'un bon contrôle des risques, y compris des politiques de gestion du risque, un processus rigoureux de planification, un examen régulier des entreprises, une application générale de ses lignes directrices en matière de révision, et a clairement désigné et documenté ceux qui sont investis du pouvoir d'approbation.

Le risque d'exploitation est géré et contrôlé à l'intérieur de chaque secteur d'activité; nous avons mis en oeuvre un vaste assortiment de contrôles, de freins et contrepoids destinés à atténuer le risque d'exploitation, et nous en avons fait une part intégrante de notre culture de gestion du risque. Parmi les mesures de protection mises sur pied afin de réduire au minimum la possibilité que ces risques aient une incidence négative importante sur la Banque, on trouve les suivantes :

- définition, évaluation, mesure et gestion continues des risques d'exploitation auxquels la Banque est exposée;
- personnel compétent et bien formé, y compris une équipe de direction avertie, expérimentée et vouée à la gestion du risque;
- séparation des tâches et délégation de pouvoir au sein des unités;
- processus complet de planification de la reprise des activités, y compris des plans d'action pour tous les secteurs d'activité importants et de nombreuses installations de secours, sur place et à l'extérieur, qui garantissent la continuité de la prestation des services.

Il y a de même des examens périodiques par des vérificateurs internes indépendants chevronnés qui étudient en profondeur la conception et le fonctionnement des systèmes de contrôle interne de tous les groupes commerciaux et de soutien, les nouveaux produits et systèmes, ainsi que la fiabilité et l'intégrité des opérations de traitement des données.

Sensible à la nécessité d'une approche coordonnée au sein de tous les groupes pour mettre en oeuvre de nouvelles méthodes et gérer les avancées dans le domaine du risque d'exploitation, la Banque a mis sur pied une nouvelle unité chargée de la gestion du risque d'exploitation à l'échelle mondiale. Collaborant étroitement avec les groupes des secteurs d'activité et les spécialistes, cette unité a pris des mesures proactives en vue d'élaborer et mettre en application de nouvelles méthodes permettant de repérer, de mesurer, d'évaluer et de gérer le risque d'exploitation. Dans le cadre de ces mesures, interviennent la définition d'un cadre permettant de cerner le risque et la constitution d'une base de données centralisée des pertes d'exploitation aux fins de la quantification du risque.